

LIGUE D'ALSACE

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



CIRCULAIRE

CHAMPIONNATS D'ALSACE PAR EQUIPES SENIORS 2^{ème} DIVISION

Rappel des conditions d'engagement des équipes

ANNEE DE NAISSANCE / NATIONALITE / GRADE / LICENCE / PASSEPORT / CERTIFICAT MEDICAL

- Juniors et seniors de nationalité française (1 étranger autorisé par équipe).
- Ceinture verte minimum + deux années de licence F.F.J.D.A. dont celle de l'année en cours + passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août est accordée) + certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions des équipes se feront uniquement par l'Extranet Fédéral. Elles seront ouvertes à partir du 24 août 2011 et se clôtureront le 22 septembre 2011 à minuit.

PARTICIPANTS

Deux équipes maximum par club sont autorisées à participer. Les équipes sont composées de 3 combattants minimum. Le responsable du club aura pour seule obligation de présenter à la table officielle la liste des combattants avant chaque tour de compétition. Les équipes peuvent inscrire dans chaque catégorie de poids deux équipiers. Le responsable du club peut faire combattre à chacun des tours l'un ou l'autre des équipiers dans sa catégorie de poids ou celle immédiatement supérieure. Il est interdit de « permuter » les combattants de deux équipes d'un même club lors de compétitions se déroulant sur une même journée.

DOUBLE APPARTENANCE

Un club peut constituer une de ses équipes par les licenciés d'un ou plusieurs autres clubs de la même ligue (à l'exception des licenciés seniors 1^{ère} division des 16 clubs classés par équipes 1^{ère} division au 31 août de la saison précédente). Par conséquent, un judoka qualifié au championnat de France 1^{ère} division, licencié dans un club qui n'est pas en 1^{ère} division par équipes, peut signer une convention de double appartenance. Un judoka qui n'est pas qualifié au championnat de France 1^{ère} division individuelle, licencié dans un club qui est en 1^{ère} division par équipes, peut signer une convention de double appartenance.

Les équipes sont constituées sur le tapis autour d'une majorité ou une égalité de licenciés du club d'accueil. Chaque compétiteur peut être engagé dans un autre club que le sien (et un seul) sous condition d'une convention annuelle écrite, signée, par l'intéressé et les présidents des deux clubs concernés et visée par le président de ligue **au plus tard 7 jours avant le premier niveau de compétition.**

Un club présentant une équipe avec une convention de double appartenance dans une catégorie d'âge et de sexe ne pourra présenter **qu'une seule équipe dans cette catégorie d'âge et de sexe.** Toutefois, ce club pourra aider à la constitution de l'équipe d'autres clubs.

CATEGORIES DE POIDS

Masculins : – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; + 90 kg & Féminins : – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de sur classement de poids lors de l'engagement).

ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.I.J.

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire combattre « des judoka n'apparaissant pas sur la feuille de rencontre » en respectant le point précédent du règlement.



LIGUE D'ALSACE

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



CONVENTION DE DOUBLE APPARTENANCE Saison 2011/2012

Ce formulaire permet à un licencié de participer aux compétitions par équipes de clubs au titre d'un autre club que celui dans lequel il est licencié, appartenant à la même ligue. Cette convention ne peut être signée qu'une seule fois par saison sportive, avant le 17 septembre 2011. Ce formulaire doit être présenté lors des compétitions concernées avec un passeport sportif en règle.

Nom : Prénom : Date de naissance : __ / __ / ____

N° de licence : Grade : Nom du club d'appartenance (nom et n° d'affiliation) :
.....

Je soussigné(e) Mme M :,

président(e) du club (nom et n° d'affiliation) :,

autorise Mlle Mme M :,

à représenter le club (nom et n° d'affiliation) :, dans le

cadre des compétitions par équipes de clubs lors de la saison 2011/2012.

Je soussigné Mme M :,

président(e) du club (nom et n° d'affiliation) :,

accepte que Mme Mlle M :, représente mon club lors des

compétitions par équipes de clubs pour la saison 2011/2012.

Date : __ / __ / ____

Signatures :

Président du club autorisant

Président du club acceptant

Le licencié ou son représentant légal

Signature et cachet de la ligue

